

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du mardi 27 juin 2006 à 9 h 30

« *Evolution des pensions, minimums et niveau de vie des retraités* »

Document N°7
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Revenus des retraités et des actifs

INSEE

*Note pour le Conseil d'orientation des retraites
N°1404/DG75-F301 du 7 juin 2006*

NOTE

Pour le Conseil d'Orientation des Retraites

Dossier suivi par :
Pascal CHEVALIER
Tél : 01 41 17 54 70
Olivier GUILLEMIN
Françoise MAUREL

Paris, le 7 juin 2006
N° 1404/DG75-F301

Revenus des retraités et des actifs

En 2003 le niveau de vie moyen d'un ménage dont la personne de référence est retraitée (ci-après appelé ménage de retraités) s'élève à 17 015€ par an et par unité de consommation, soit ce même montant pour une personne seule ou 25 523€ pour un couple. Ce niveau de vie est inférieur de 10 % au niveau de vie moyen des ménages dont la personne de référence est active (ci-après appelé ménage d'actifs) qui est de 18 995€ par unité de consommation. Les écarts entre actifs et retraités sont encore plus élevés en niveau de vie médian (-12% pour les retraités). Les plus modestes des retraités sont toutefois dans une situation plus favorable que leurs homologues actifs avec un niveau de vie moyen du premier décile d'environ 8000€, supérieur de 600€ à celui du premier décile des actifs. Plus généralement, la dispersion des niveaux de vie est plus faible après 60 ans qu'avant.

Les évolutions du niveau de vie depuis 1998 ont également été plus favorables aux actifs qu'aux retraités, ce qui a conduit à creuser les écarts existant initialement. Le niveau de vie moyen des retraités n'a progressé en effet que de 7% environ sur la période, en termes réels, quand celui des actifs progressait de 10% environ. Les évolutions des médianes de niveau de vie sont du même ordre : 5,9 et 9,4 % pour les retraités et les actifs respectivement. Au sein de chacune des catégories ce sont les plus modestes qui ont connu les plus fortes hausses de leur niveau de vie (10% et 14 % respectivement pour le premier décile de chaque catégorie). Ces évolutions intègrent les transformations de la structure sociodémographique de chaque catégorie, vieillissement notamment. Ces effets de composition ont été relativement favorables aux retraités entre 1998 et 2003 : le niveau de vie moyen, qui tient compte d'une réduction de la taille moyenne des ménages, progresse plus rapidement que les revenus disponibles par ménage, et ce dans une proportion plus importante chez les retraités que chez les actifs. En termes de revenu disponible par ménage, la progression des ressources des ménages de retraités n'est que 5,3% en moyenne, soit deux points de moins que la progression du niveau de vie moyen. Les retraites à proprement parler constituent la première composante des ressources des ménages de retraités (près de 80% du revenu avant impôts). A celles-ci se rajoutent des revenus d'activité le cas échéant, des revenus du patrimoine et des revenus sociaux.

La part dans les ressources totales des revenus du patrimoine des retraités est nettement supérieure à celle des actifs, dénotant à la fois un montant de patrimoine moyen légèrement supérieur et un revenu global par ménage plus faible.

Depuis 1998, les évolutions réelles des composantes des ressources sont en phase avec à celles des revenus totaux des catégories de ménages correspondantes. Les montants moyens de retraites par ménage retraité ont connu une hausse de près de 6%, alors que les revenus d'activité des actifs progressaient de 9 %.

Le risque de pauvreté chez les personnes âgées, comme chez les retraités, a chuté entre 1970 et 1980. Depuis, il connaît une baisse tendancielle comme le taux de pauvreté d'ensemble, mais plus modérée. En 2002, le taux de pauvreté des retraités est de l'ordre de 4% (pour 6% en moyenne dans la population) alors qu'il valait 22% en 1970 et 12% pour l'ensemble de la population. La pauvreté touche donc aujourd'hui plutôt les actifs et surtout les inactifs de moins de 60 ans.



Niveau de vie et revenu disponible des retraités et des actifs

En 2003, parmi les individus de 18 ans et plus, on compte dans l'enquête Revenus fiscaux 25 % de retraités (11 millions de personnes) et 60% d'actifs. Ils étaient respectivement 22% et 57 % en 1998. En termes de ménages ordinaires¹, les retraités (définis comme les ménages dont la personne de référence est retraitée) sont 8 millions et représentent 33% de l'ensemble, les ménages d'actifs (ménages dont la personne de référence est active) 62%.

Avec un revenu par unité de consommation de 17 015€ en 2003, les retraités possèdent un niveau de vie moyen inférieur de 10% à celui des actifs, qui s'élève à 18 995 € (tableau 1). Leur niveau de vie médian est, lui, inférieur de 12% à celui des actifs (14 848 € contre 16 867 €).

Les niveaux de vie des retraités sont un peu moins dispersés que ceux des actifs : leur rapport inter-décile D9/D1 (rapport de la limite de niveau de vie des 10% les plus aisés à celle des 10% les moins aisés) s'élève à 2,8 alors que celui des actifs est de 3,1. En fait, comme la médiane et la moyenne, le dernier décile de la distribution des niveaux de vie est inférieur à celui des actifs d'environ 10%. En revanche le niveau de vie moyen des retraités les plus modestes est supérieur de 8% à celui des actifs les plus modestes (premiers déciles de chaque catégorie), pour des valeurs seuils de décile presque identiques, légèrement supérieures à 9500€ dans les deux cas (tableau 1).

Tableau 1 : Distribution des niveaux de vie en 2003, selon le statut (actifs, retraités)

	Retraités		Actifs		Niveau relatif (Retraités/actif)	
	Décile (€)	Moyenne (€)	Décile (€)	Moyenne (€)	Décile	Moyenne
Premier décile (D1)	9 533	8 056	9 548	7 446	1,00	1,08
5ème décile (D5) ou médiane	14 848	12 276	16 867	13 490	0,88	0,91
9ème décile (D9)	26 511	19 252	29 718	21 541	0,89	0,89
Ensemble		17 015		18 995		0,90
Inégalités D9/D1, s9/s1	2,8	2,5	3,1	2,9	0,89	0,83

Source : INSEE-DGI, enquête revenus fiscaux 2003

Champ : individus de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont la personne de référence est active ou retraitée

Le calcul du niveau de vie tient compte de la taille des ménages, puisqu'il rapporte la somme des revenus des membres du ménage au nombre d'unités de consommation, fonction de la composition du ménage (voir encadré). Cette opération réduit l'ampleur des écarts de revenus initiaux entre ménages d'actifs et ménages de retraités, la taille moyenne des ménages d'actifs étant supérieure à celle des ménages de retraités. Ainsi, avant prise en compte de la composition des ménages, le revenu disponible moyen des ménages de retraités (22 324€) est inférieur d'environ 30% à celui d'un ménage d'actif(s) (32 271€), comme son revenu médian (19 097 € contre 28 199€).

De plus, les écarts de niveaux de vie entre actifs et retraités doivent être relativisés compte tenu du concept utilisé. En effet, les loyers imputés ne sont en effet pas pris en compte ici, alors que les standards internationaux tendraient désormais à les inclure dans les revenus des ménages. L'approche par les loyers imputés consiste à introduire un supplément de revenu pour les ménages propriétaires de leur résidence principale correspondant au loyer que ce ménage aurait à payer s'il occupait le même logement au titre de locataire. Une telle approche revient à enrichir les ménages propriétaires occupants relativement aux locataires. Or les retraités sont plus souvent propriétaires de leur logement que les ménages d'actifs (voir note sur le patrimoine des retraités, ou Jacquot et Driant (2005)²). La

¹ Les résultats présentés ici ne couvrent que les ménages occupant un logement « ordinaire » i.e. hors institutions (voir encadré pour une discussion de ce point).

² Driant JC et A. Jacquot (2005), « Loyers imputés et inégalités de niveau de vie », Economie et statistique, 381-382, octobre.

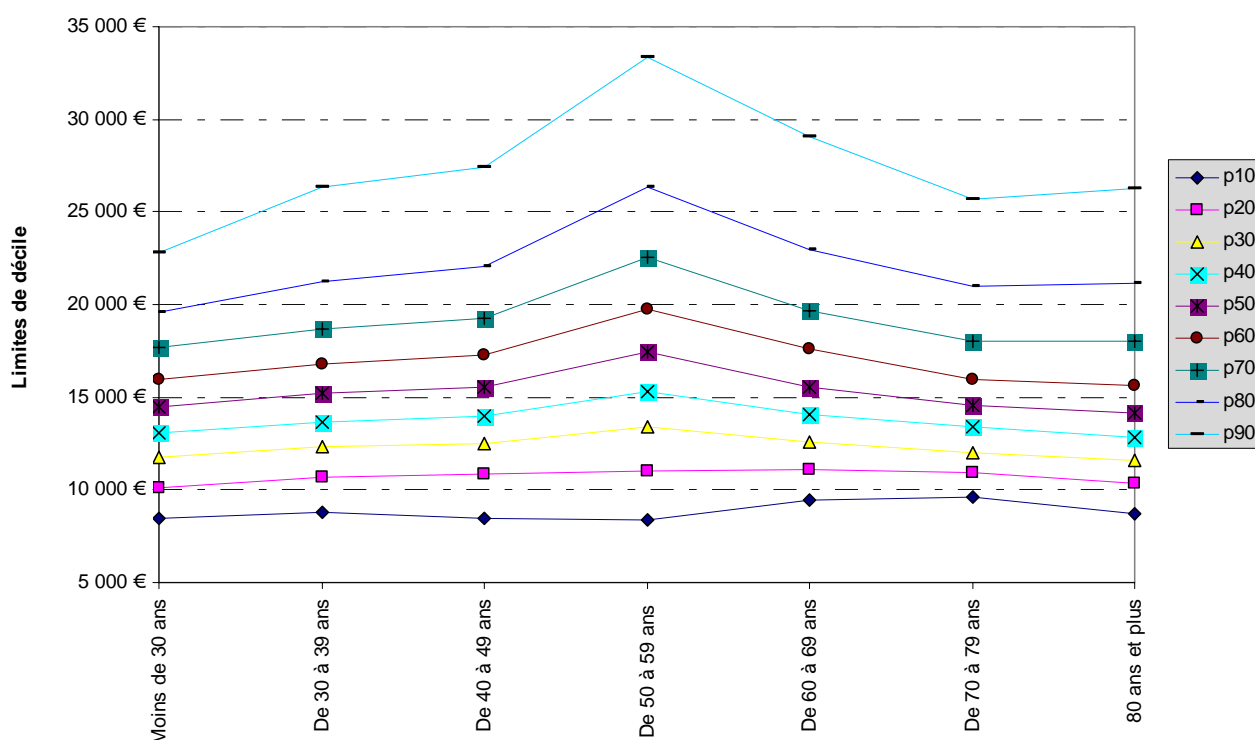


prise en compte des loyers imputés conduirait alors à revoir à la hausse le niveau de vie des retraités et à réduire l'écart avec les ménages d'actifs.

Les différences de niveau de vie entre retraités et actifs se retrouvent également dans les distributions par âge (graphique 1). Excepté pour le premier décile, on constate que les niveaux de vie les plus élevés sont ceux des 50-59 ans, période de fins de carrière, avec des rémunérations plus élevées, correspondant aussi fréquemment au départ des enfants du domicile familial. C'est aussi dans cette tranche d'âge que la dispersion des niveaux de vie est la plus forte : le rapport inter-décile y est de 4 contre 3,2 en moyenne. Au-delà de 60 ans, les niveaux de vie diminuent régulièrement. Les niveaux de vie sont ainsi les plus faibles aux deux extrémités du cycle de vie : en dessous de 30 ans, mais également après 80 ans. La différence entre les distributions de ces deux tranches d'âge se situe au niveau des premiers et derniers déciles : ceux-ci sont plus faibles pour les moins de 30 ans.

Graphique 1

Distribution des niveaux de vie par classe d'âge en 2003



En 1998, selon tous les indicateurs, la situation relative des retraités était légèrement plus favorable qu'en 2003 en termes de niveau de vie. Leur niveau de vie moyen n'était inférieur que de 8% à celui des actifs et leur niveau de vie médian de 5% seulement (contre 10 et 12% en 2003). La situation des ménages de retraités les plus modestes était, elle aussi, meilleure, relativement à leurs homologues actifs, puisque la limite du premier décile était plus élevée de 4% que celle des actifs et leur niveau de vie moyen supérieur de 12% contre 8% aujourd'hui (tableau 2).

Cette dégradation relative de la situation des retraités est due à une évolution légèrement moins favorable de leurs revenus que ceux des actifs. Ainsi alors que le niveau de vie des actifs a progressé de près de 10% (moyenne comme médiane) entre 1998 et 2003, en euros constants³, celui des retraités a connu une hausse plus faible, de 5,9% pour la médiane et 7,3% pour la moyenne (tableau 3). Dans les deux catégories, ce sont les plus modestes qui

³ Toutes les données monétaires sont ici exprimées en euros constants de 2003 et les évolutions sont mesurées en termes réels, c'est-à-dire après soustraction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) de la période (8,1%).



ont connu les plus fortes hausses de niveaux de vie, celles-ci atteignant presque 10% en termes réels pour le premier décile de retraités.

Il faut toutefois noter que ces évolutions de revenus et de niveaux de vie mesurées par l'enquête revenus fiscaux entre 1998 et 2003 majorent très légèrement les évolutions de revenus que l'on devrait en toute rigueur mesurer à concept de revenus identiques. A compter de 2002, le revenu disponible intègre en effet les revenus soumis à prélèvement libératoire dans les revenus du patrimoine (voir encadré), ce qui n'était pas possible antérieurement dans les enquêtes revenus fiscaux. Ces montants sont relativement faibles, de l'ordre de 140€ en moyenne par ménage en 2003. L'impact de cette amélioration de la couverture des revenus du patrimoine dans l'enquête revenus fiscaux sur les évolutions de revenus par catégorie de ménage n'a pu être chiffré précisément. Compte tenu des faibles montants en jeu, il ne devrait modifier que marginalement les évolutions du revenu et de niveau de vie (moins de 0,5% en moyenne sur la période). Surtout, il ne devrait pas affecter différemment les évolutions pour les actifs et pour les retraités, ces revenus étant relativement diffus, en tous cas moins concentrés que d'autres revenus du patrimoine.

Tableau 2 : Distribution des niveaux de vie en 1998 (en euros constants 2003), selon le statut (actifs, retraités)

	Retraités		Actifs		Niveau relatif (Retraités/actifs)	
	Décile (€)	Moyenne (€)	Décile (€)	Moyenne (€)	Décile	Moyenne
Premier décile (D1)	8 741	7 334	8 438	6 556	1,04	1,12
5ème décile (D5) ou médiane	14 024	11 553	15 414	12 162	0,91	0,95
9ème décile (D9)	24 854	18 042	27 583	19 929	0,90	0,91
Ensemble		15 865		17 278		0,92
Inégalités D9/D1, s9/s1	2,8	2,5	3,3	3,0	0,9	0,8

Source : INSEE-DGI, enquête revenus fiscaux 1998

Champ : individus de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont la personne de référence est active ou retraitée

Sur la période, Il faut remarquer que la fin des années 1990 correspond à une conjoncture globalement favorable, mais que les années 2002 et 2003 ont montré un net ralentissement, avec même une légère diminution des niveaux de vie moyens en 2003.

Tableau 3 : Evolutions 1998-2003 de la distribution des niveaux de vie en euros constants (en % sur la période)

Evolutions en %	Retraités	Actifs
Niveau vie moyen D1	9,8	13,6
Niveau vie moyen D5	6,3	10,9
Niveau vie moyen D9	6,7	8,1
Moyenne	7,3	9,9
Médiane	5,9	9,4

Source : INSEE-DGI, enquête revenus fiscaux 1998 et 2003

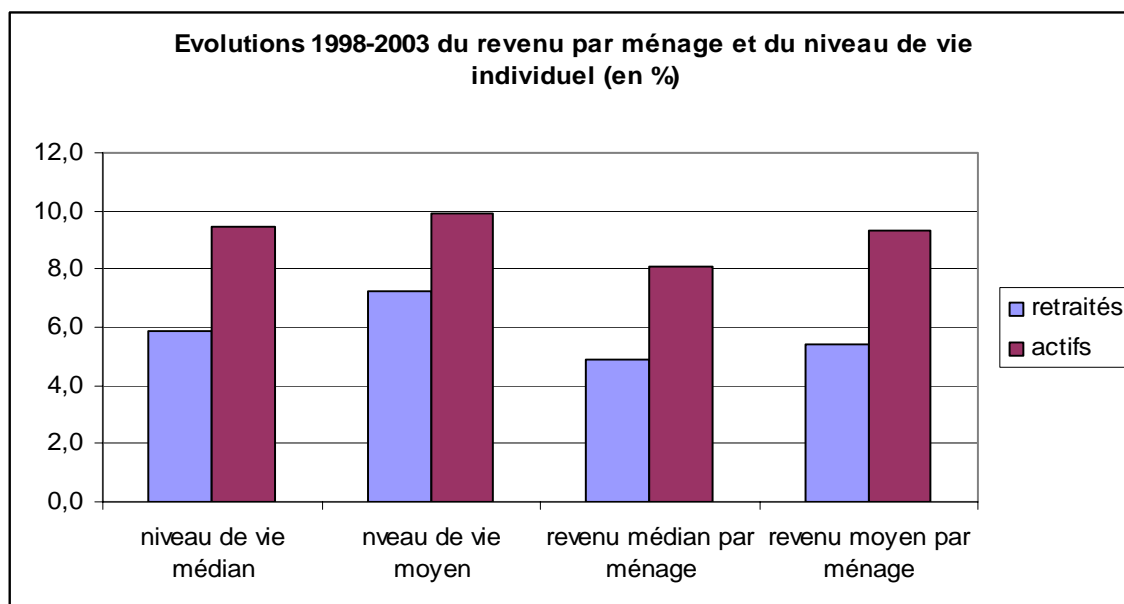
Champ : individus de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont la personne de référence est active ou retraitée

Ces évolutions sont dues pour partie aux évolutions sociodémographiques, notamment à la réduction de la taille moyenne des ménages, qu'il s'agisse des retraités comme des actifs. Cette tendance de long terme se traduit notamment par une baisse du nombre d'unités de consommation par ménage, plus marquée chez les retraités que chez les actifs et également plus marquée dans les catégories modestes : en moyenne la baisse de la « taille économique » des ménages mesurée par le nombre d'unités de consommation par ménage de retraités atteint 1,7% sur cinq ans et jusqu'à 3% pour le premier décile de retraités. De ce



fait les évolutions de niveau de vie sont légèrement plus fortes que celles du revenu par ménage (graphique 2).

Graphique 2



Encadré :

Définition et précisions méthodologiques

1- Concepts de revenu utilisés

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Quatre impôts directs sont généralement pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les contributions sociales généralisées (CSG) et contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (uc). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 uc au premier adulte du ménage, 0,5 uc aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 uc aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu avant impôts d'un ménage est le revenu déclaré de ce ménage augmenté des prestations sociales et des CSG déductibles. On obtient ainsi un revenu avant toute imposition.

2- Distribution des revenus

Les déciles d'une variable sont les valeurs-seuils de cette variable qui, lorsque l'on ordonne la population selon les valeurs de la variable, la partitionnent en 10 sous-populations de taille égale. On les note souvent p10, p20, ..., p90 ou D1, D2, ..., D9.

2- Source utilisée

Les données utilisées proviennent des enquêtes revenus fiscaux, sources de référence sur les revenus. Ces enquêtes s'appuient sur un échantillon représentatif des ménages ordinaires, celui de l'enquête emploi. Les résultats issus des enquêtes antérieures à 1996 ne sont pas tout à fait comparables, ni entre eux, ni avec la série des résultats obtenus ensuite. Les méthodes utilisées pour les enquêtes les plus anciennes étaient en effet différentes. Certaines prestations sociales, en particulier, n'étant pas prises en compte. En 2002, la méthodologie de l'enquête a également été revue en raison du passage à l'enquête Emploi en continu. De ce fait, certaines informations disponibles jusque-là dans l'enquête Revenus fiscaux ne le sont plus, notamment celles concernant l'activité. Inversement, la disponibilité des revenus soumis à prélèvement libératoire (140 euros en moyenne par ménage), figurant sur les déclarations fiscales, a permis de les intégrer au revenu disponible des ménages, ce qui constitue une amélioration de la couverture des revenus du patrimoine. En 2003, la méthodologie de rapprochement des données a été



améliorée compte tenu de variables supplémentaires dans les déclarations fiscales. Il faut enfin rappeler que la qualité de l'enquête s'est améliorée au cours du temps du fait de la diminution très nette du nombre de foyers ne remplissant pas de déclaration fiscale.

Les revenus déclarés à l'administration fiscale comprennent les revenus d'activité indépendante ou salariée, les retraites et pensions, les indemnités de chômage, les revenus du patrimoine. Ils sont complétés par des estimations des revenus sociaux (prestations familiales et minima sociaux). S'agissant des revenus du patrimoine, le recours aux seules données fiscales (il n'existe pas d'autre source annuelle aussi précise) conduit à un défaut de couverture important : plusieurs types de revenus du patrimoine sont exonérés d'impôts (épargne réglementée notamment) ou partiellement appréhendés dans les déclarations fiscales. Au total la source fiscale (avant intégration des revenus soumis à prélèvement libératoire) ne représente que 25 % des revenus du patrimoine de la Comptabilité Nationale⁴. Néanmoins, le faible écart entre le patrimoine des actifs et celui des retraités mesuré par l'enquête patrimoine (voir note 1401/DG75-F301) suggère que ce défaut de couverture des revenus du patrimoine ne devrait pas affecter sensiblement les comparaisons de revenus entre les deux catégories, ni celle de leurs évolutions sur 5 ans dans la mesure où les structures de patrimoine ne varient que très lentement.

3- Comparaison avec d'autres enquêtes

Les chiffres présentés dans les tableaux et graphique qui suivent ne peuvent pas être directement comparés à ceux préparés par l'INSEE pour le rapport du CGP sur les retraites (Document de travail INSEE-DSDS n°F9810). En effet, dans le document de travail, les données de revenus avaient été obtenues au travers de l'enquête Budget des Familles. Les revenus étaient ainsi collectés par voie d'enquête, alors que dans l'enquête revenus fiscaux, ils proviennent de la source fiscale. Les écarts de définition peuvent être sensibles sur certaines composantes des revenus comme les revenus du patrimoine, outre les différences de qualité des données.

4- Champ

Le champ des l'enquête auprès des ménages est constitué des seuls ménages ordinaires, qui comprennent les personnes hébergées en foyers pour personnes âgées mais ne comprennent pas les personnes hébergées en maisons de retraite ou dans d'autres institutions. D'après le recensement de la population de 1999, la part des personnes vivant hors ménage ordinaire est de près de 17 % au sein de la population des personnes âgées de 85 à 89 ans, et de 33 % pour les personnes de plus de 90 ans ; alors qu'elle n'est que de 2,2 % pour l'ensemble de la population. Les femmes représentent plus de 85 % des personnes de 90 ans et plus vivant hors ménages (et 74 % des personnes de 90 ans et plus vivant en ménages ordinaires). Il faut garder ces éléments à l'esprit lors d'analyses selon l'âge des retraités.

Dans les tableaux, sauf mention contraire, le champ est constitué des ménages ordinaires dont la personne de référence n'est ni étudiante, ni militaire du contingent et dont le revenu déclaré est positif ou nul, et des individus qui les composent. Les actifs sont les salariés, les indépendants, les chômeurs.

Composition des revenus et évolutions des retraites et pensions

De manière intuitive, les retraites constituent la part prépondérante du revenu avant impôt des ménages de retraités (tableau 4), celle-ci atteignant 79% en 2003. Pour autant, le revenu de ces ménages n'est pas constitué exclusivement de retraites. Selon la composition du ménage, notamment l'activité éventuelle du conjoint, certains revenus d'activité peuvent se rajouter aux pensions. En moyenne ces revenus s'élèvent à 12% des revenus des ménages de retraités (avant impôts). Surtout la plupart des ménages de retraités détiennent du patrimoine et, à ce titre, perçoivent des revenus correspondant, dans une proportion de leur revenu plus importante que les actifs (rappelons que les montants de patrimoine détenus par les retraités sont supérieurs à ceux des actifs). Les revenus du patrimoine⁵ représentent environ 7% des revenus avant impôts des ménages de retraités et seulement 3% pour les actifs. La structure des revenus des retraités, comme celle des actifs, n'a pas évolué de manière significative depuis 1998.

Le montant moyen des retraites perçues par les ménages de retraités a augmenté de 6,1% sur la période (tableau 5). Cette évolution intègre l'ensemble des effets de structure dus à

⁴ Legendre Nadine (2004) « Les revenus du patrimoine dans les enquêtes revenus fiscaux », Document de travail INSEE-DSDS F0404,

⁵ Selon le concept de revenus du patrimoine imposables à l'impôt sur le revenu (voir encadré) et compte tenu de la hausse de cette composante imputable à l'introduction des revenus soumis à prélèvement libératoire (voir supra).



l'évolution de la population des retraités. Elle est supérieure à celle des revenus totaux avant impôts (3,8%) et du revenu disponible par ménage (5,4%). Notons à cet égard que la fiscalité a évolué dans un sens favorable à l'ensemble des ménages, retraités comme actifs, entre 1998 et 2003, les évolutions du revenu disponible (net d'impôts) étant supérieures à celles du revenu avant impôt. Des évolutions plus importantes et de sens opposés ont eu lieu composante par composante. Les revenus du patrimoine moyens perçus par ménage de retraités ont en effet progressé de près de 19%⁶ sur la période tandis que les revenus d'activité moyens diminuaient de 16%. Les revenus avant impôt des actifs ont progressé plus rapidement que ceux des retraités du fait d'une progression plus forte des revenus d'activité (9%) et, dans une moindre mesure, des revenus du patrimoine.

**Tableau 4 :
Composition du revenu avant impôts en 2003 et revenus moyens par ménage**

	revenu avant impôts	retraites %	revenus d'activité %	revenu du patrimoine %	revenus sociaux %
Personne seule retraitée (%)	100	87	1	8	3
moyenne €	17 276	15 060	256	1 425	536
Ménage de deux retraités (%)	100	91	2	6	1
moyenne €	30 306	27 581	651	1 883	191
Conjoint non retraité (%)	100	66	25	7	2
moyenne €	30 934	20 402	7 748	2 292	492
Ensemble des ménages de retraités (%)	100	79	12	7	2
moyenne €	25 188	19 949	2 943	1 663	633
Ensemble des ménages d'actifs (%)	100	1	91	3	5
moyenne €	38 000	533	34 466	1 066	1 935

Champ : individus de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont la personne de référence est active ou retraitée

Source : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 2003

Les retraites individuelles moyennes⁷, mesurées ici par les revenus de retraite des personnes vivant seules, ont progressé de 5,8% en termes réels sur la période 1998-2003. Cette progression est voisine de celle des retraites moyennes par ménage (6,1%) et de l'évolution globale du revenu disponible des ménages de retraités (5,4%).

⁶ Cette évolution doit être interprétée avec prudence du fait de l'introduction en 2003 des revenus soumis à prélèvement libératoire (140€ en moyenne par ménage) qui n'étaient pas intégrés en 1998.

⁷ Rappelons que cette mesure intègre la déformation de la population correspondante sur la période.



Tableau 5 :
Evolution entre 1998 et 2003 des revenus moyens des ménages de retraités
(en %)

	Revenu avant impôts	Retraites	Revenus d'activité	Revenu du patrimoine	Revenus sociaux
Personne seule retraitée	5,9	5,8	ns	50,0	ns
Ménage de deux retraités	4,5	8,0	ns	5,4	ns
Conjoint non retraité	5,2	0,5	15,4	13,1	ns
Ensemble des ménages de retraités	3,8	6,1	-16,0	18,9	12,0
Ensemble des ménages d'actifs	8,6	ns	9,0	47,6	-6,9

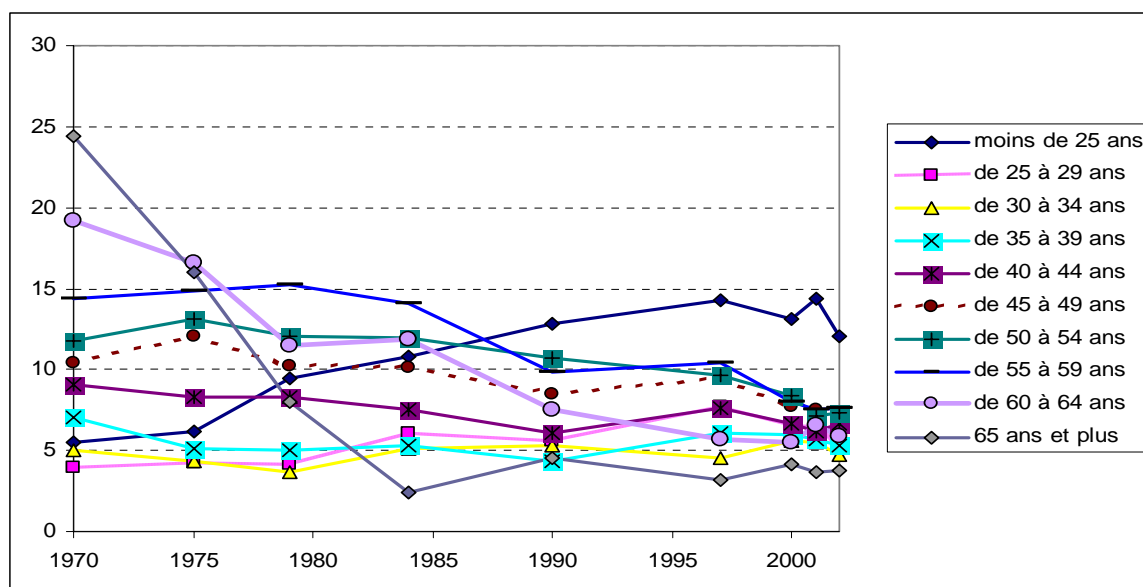
Champ : individus de 18 ans ou plus vivant dans un ménage dont la personne de référence est active ou retraitée

Source : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1998 et 2003

Pauvreté

L'évolution des taux de pauvreté par âge révèle une très forte diminution de la pauvreté monétaire relative (voir infra) chez les plus de 65 ans depuis les années 70 (graphique 4). Alors que les plus âgés avaient le risque de pauvreté le plus élevé dans la population en 1970, ce sont eux qui connaissent les taux les plus faibles ces dernières années. Le développement du système de retraite, l'amélioration des carrières féminines au fil des générations et les évolutions du minimum vieillesse y ont largement contribué. Le taux de pauvreté des personnes retraitées⁸ (graphique 5) a connu une évolution similaire avec une baisse sensible jusqu'au milieu des années 90. La fin des années 90 marque une stabilisation de ce taux, voire une légère remontée début 2000.

Graphique 4 :
Evolution des taux de pauvreté par âge



Source : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1970, 1975, 1979, 1984, 1990, 1997, 2000, 2001, 2002

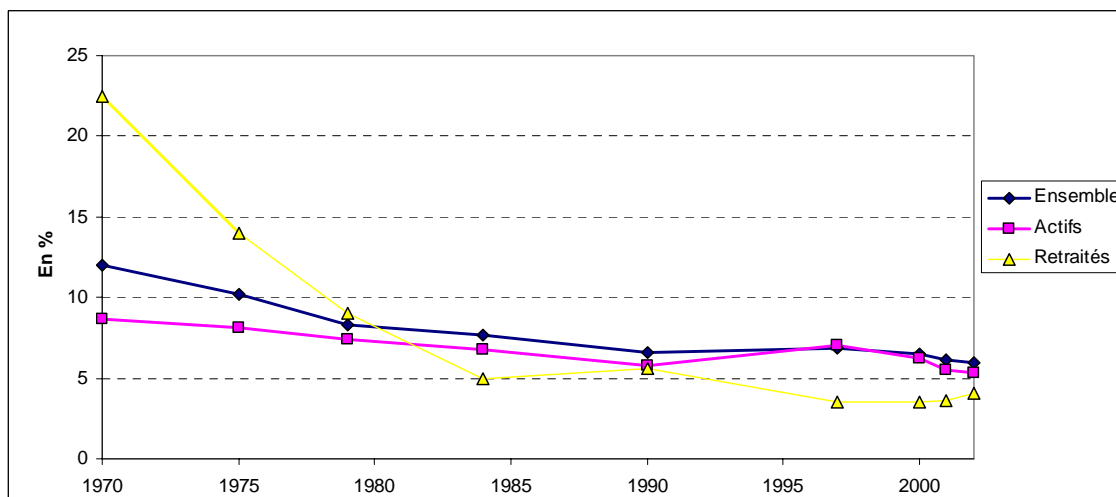
Champ : Individus appartenant aux ménages dont la personne de référence a moins de 60 ans, hors retraités et étudiants, et dont le revenu déclaré est positif ou nul.

⁸ Dans la mesure de la pauvreté il est d'usage de compter des individus et non des ménages, à la différence des résultats présentés dans le début de ce texte. Le taux de pauvreté est donc une proportion de personnes et non de ménages.



La pauvreté monétaire relative mesure la part des personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Le seuil est établi comme une proportion du niveau de vie médian de la population. Ici c'est le seuil « traditionnel » de 50 % qui a été retenu. Le minimum vieillesse pour une personne seule se situe la plupart du temps sous ce seuil, à quelques rares années près, en particulier 1984. Ce qui signifie que sans autre source de revenu, une personne touchant le minimum vieillesse sera classée parmi les pauvres. Par contre, pour un couple, le minimum vieillesse se situe au dessus du seuil.

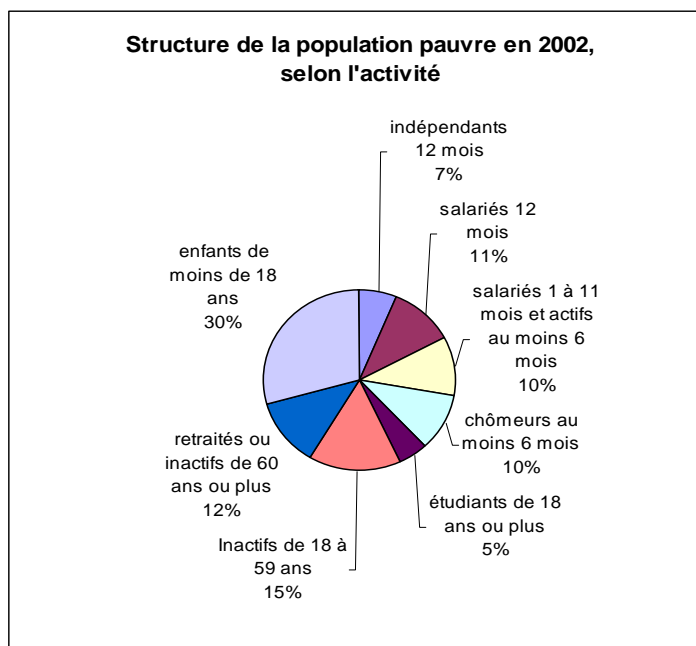
Graphique 5
Evolution des taux de pauvreté selon l'activité



Champ : Individus appartenant aux ménages dont la personne de référence a moins de 60 ans, hors retraités et étudiants, et dont le revenu déclaré est positif ou nul.
Source : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1970, 1975, 1979, 1984, 1990, 1997, 2000, 2001, 2002

En termes de structure, les retraités et les inactifs de plus de 60 ans constituent donc qu'une part minoritaire de la population pauvre : ils ne représentent que 12% de l'ensemble des pauvres et 17% des seuls pauvres de plus de 18 ans (graphique 6).

Graphique 6



Champ : Individus appartenant aux ménages dont la personne de référence a moins de 60 ans, hors retraités et étudiants, et dont le revenu déclaré est positif ou nul.
Source : Insee-DGI, enquête Revenus fiscaux 1970, 1975, 1979, 1984, 1990, 1997, 2000, 2001, 2002

